

CCAS

REUNION DU 16.02.2015

.....

Etaient présents : Didier CORBINAUD - Marie-Lise LEGRAND - Thérèse QUENON - Marcel LEFEVRE - Véronique HANOT - Roger DENIS

Etaient absents (excusés) : Bérangère WERY - Jean-Pierre DHOUDAIN (procuration donnée à Didier CORBINAUD) - Laurence SANNIER - Danny LOBRY (procuration donnée à Laurence SANNIER) - Natacha JOUBERT

Secrétaire de séance : Marie-Lise LEGRAND

*** Questions inscrites à l'Ordre du Jour :

- **1/ Préparation du budget 2015 :**

Le budget 2014 est clos avec un bénéfice d'environ 700 euros, essentiellement dû au fait que le budget communal a réglé directement certaines factures normalement dévolues au CCAS.

En préalable aux votes du compte administratif 2015 et du budget primitif 2015 qui seront mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion, les membres du CCAS décident à l'unanimité de reconduire :

- Le repas des aînés le 11 Novembre,
- Le colis des aînés,
- Le goûter de Noël le samedi 19 décembre.

- **2/ Location d'un terrain :**

L'attention du Conseil municipal avait été attirée sur l'état de la zone de manœuvre des véhicules située sur le chemin du moulin de Reumont. Cette zone est située sur un terrain appartenant au CCAS et loué à un agriculteur. Le contrat de location ne fait pas apparaître de zone réservée.

Les membres du CCAS acceptent à l'unanimité de renégocier le contrat de location pour officialiser une zone de manœuvre des véhicules.

*** Tour de table :

RAS

Prochaine réunion du CCAS le lundi 23 mars à 19 heures :

- Vote du compte administratif 2014,
- Vote du budget primitif 2015.